



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Fédération Française d'Aviron

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
Fédération Française d'Aviron
17 boulevard de la Marne - 94130 Nogent-sur-Marne
Ce rapport contient 23 pages
Référence : BB/AF



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Fédération Française d'Aviron

Siège social : 17 boulevard de la Marne - 94130 Nogent-sur-Marne

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Française d'Aviron relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne les licences et les subventions de fonctionnement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

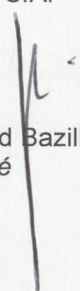
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 15 mars 2019
KPMG S.A.



Bernard Bazillon
Associé



ASSOCIATION

Fédération Française d'Aviron

Annexe
aux comptes annuels de l'exercice clos le

31.12.2018

Ce document comporte 13 pages

SOMMAIRE

A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1. EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE (2018)
2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

B - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1. BILAN ACTIF
2. BILAN PASSIF

C - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

D - AUTRES ENGAGEMENTS

A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Note n°1 : EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

Note n°2 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général et pris en compte le règlement n°99-01 au titre des règles de comptabilisation des domaines spécifiques : règles d'évaluation, de réévaluation des éléments du patrimoine, des contributions volontaires en nature.

Les dotations aux amortissements, afférentes aux biens financés par les subventions sont classées en exploitation.

Des dotations et reprises de provisions pour risques et charges ont été comptabilisées du fait d'évènements intervenus au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu sur l'exercice en cours.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, Brevets et droits similaires	52 012	52 012		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	500 000		500 000	500 000
	Constructions	1 346 937	739 668	607 268	643 320
	Installations techniques Matériel et outillage	808 505	720 658	87 847	120 763
	Autres immobilisations corporelles	5 799 274	4 838 220	961 054	995 034
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
Participations mises en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	3 816		3 816	16	
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 637		2 637	2 637	
Total I	8 513 181	6 350 559	2 162 623	2 261 770	
ACTIF CIRCULANT	Comptes de liaison Total II				
	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	56 219	7 812	48 407	47 719
	Avances et acomptes versés sur commandes	184 503		184 503	64 448
	Créances (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	46 387		46 387	98 225
Autres créances	650 095		650 095	596 678	
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	1 710 035		1 710 035	1 372 076	
Charges constatées d'avance (3)	20 454		20 454	22 690	
Total III	2 667 694	7 812	2 659 882	2 201 837	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	11 180 876	6 358 371	4 822 505	4 463 607	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles	152	152
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 085 498	993 407
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	13 662	92 091
	Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise :			
Apports			
Legs et donations			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	249 225	250 547	
Provisions réglementées			
Droit des propriétaires			
Total I	1 348 538	1 336 197	
	Total II		
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison		
	Provisions pour risques	140 454	189 361
	Provisions pour charges	28 919	37 000
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	130 000	119 256
	Fonds dédiés sur autres ressources		
Total III	299 373	345 617	
DETTES (1)	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	301 684	379 128
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	429 912	403 644
	Dettes fiscales et sociales	178 421	201 462
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	163 615	220 618
Instruments de trésorerie			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	2 100 963	1 576 942
	Total IV	3 174 595	2 781 793
	Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		4 822 505	4 463 607

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

222 745
850 887

301 349
903 503

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1
	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	56 435	74 528
Production vendue de Biens et Services	2 816 305	2 862 371
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	2 991 785	2 966 726
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	208 584	173 286
Collectes		
Cotisations	88 490	87 941
Autres produits	246 915	355 998
Total I	6 408 513	6 520 849
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	51 199	58 669
Variation de stock (marchandises)	23 567	17 719
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	3 971 879	3 921 010
Impôts, taxes et versements assimilés	108 124	109 243
Salaires et traitements	808 721	825 755
Charges sociales	326 660	333 306
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	556 169	562 102
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		4 803
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association	750 990	694 666
Autres charges (2)	16 036	6 742
Total II	6 613 345	6 534 015
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	204 832	13 165
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier		
Autres intérêts et produits assimilés	2 373	2 055
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		22
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	2 373	2 077
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	5 514	6 744
Différences négatives de change	299	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	5 813	6 744
2. Résultat financier (V-VI)	3 440	4 667
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	208 271	17 832
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 425	1 953
Produits exceptionnels sur opérations en capital	271 180	274 135
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total VII	275 605	276 088
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	33 202	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 436	311
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	18 845	68 227
Total VIII	55 484	68 538
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	220 122	207 550
Impôts sur les bénéfices (IX)	12 556	2 366
Total des produits (I+III+V+VII)	6 686 492	6 799 014
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	6 662 086	6 611 662
Solde intermédiaire	24 406	187 352
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	119 256	23 995
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	130 000	119 256
5. Excédents ou Déficits	13 662	92 091

B - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1. BILAN ACTIF

Note n° 3 : Etat des immobilisations et des amortissements :

Voir annexes jointes.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	52 012	
Terrains	500 000		
Constructions sur sol propre	500 000		
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions	846 937		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	808 505		
Installations générales agencements aménagements divers	4 613 096		384 262
Matériel de transport	530 148		50 424
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	452 914		21 971
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	TOTAL	8 251 599	456 658
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	16		3 800
Prêts, autres immobilisations financières	2 637		
	TOTAL	2 653	3 800
	TOTAL GENERAL	8 306 265	460 458

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			52 012	52 012
Terrains				500 000	500 000
Constructions sur sol propre				500 000	500 000
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.				846 937	846 937
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				808 505	808 505
Installations générales agencements aménagements divers		243 237		4 754 121	4 754 121
Matériel de transport				580 572	580 572
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		10 303		464 582	464 582
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	TOTAL		253 540	8 454 717	8 454 717
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés				3 816	3 816
Prêts, autres immobilisations financières				2 637	2 637
	TOTAL			6 453	6 453
	TOTAL GENERAL		253 540	8 513 182	8 513 182

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	52 012			52 012
Terrains					
Constructions sur sol propre		103 083	10 000		113 083
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.		600 533	26 052		626 585
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		687 742	32 915		720 658
Installations générales agencements aménagements divers		3 774 820	417 179	243 237	3 948 762
Matériel de transport		417 257	47 150		464 407
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		409 045	22 872	6 867	425 051
Emballages récupérables et divers					
	TOTAL	5 992 481	556 169	250 104	6 298 546
	TOTAL GENERAL	6 044 494	556 169	250 104	6 350 559

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL				
Autres immob.incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Constructions sur sol propre	10 000				
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.	26 052				
Instal.techniques matériel outillage indus.	32 915				
Instal.générales agenc.aménag.divers	417 179				
Matériel de transport	47 150				
Matériel de bureau informatique mobilier	22 872				
Emballages récupérables et divers					
	TOTAL	556 169			
	TOTAL GENERAL	556 169			

Note n° 4 : Immobilisations incorporelles – Amortissements pour dépréciation

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an

Note n° 5 : Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	33 Ans
Bâtiments	Linéaire	50 Ans
Agencement Installation	Linéaire	25 Ans 15 Ans 10Ans
Ponton	Linéaire	7 Ans
Bateaux	Linéaire	4 Ans
Bateaux Pôle France Lyon	Linéaire	2 Ans
Avirons	Linéaire	2 Ans
Moteurs et bateaux de sécurité	Linéaire	4 Ans
Ergomètres, Matériel sportif et médical	Linéaire	4 Ans
Matériel chronométrage	Linéaire	3 Ans 4 Ans
Bateaux développement	Linéaire	3 Ans
Bateaux découverte	Linéaire	2 Ans
Matériel de transport	Linéaire	4 Ans
Matériel bureau informatique	Linéaire	3 Ans
Matériel de bureau	Linéaire	4 Ans
Matériel audiovisuel	Linéaire	3 Ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 Ans – 10 ans

Note n° 6 : Immobilisations en cours

Types d'immobilisations	Valeur
<i>NEANT</i>	
TOTAL	

Note n° 7 : Immobilisations financières

Types d'immobilisations	Valeur
Participations	3 800
Créances rattachées à des participations	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	16
Dépôts et cautionnements versés	2 637

Note n° 8 : Liste des filiales et participations

Entrée au Capital de SVIF (Sport Voyages International Fédération) 100 parts sociales

Note n° 9 : Evaluation des stocks consommés

Les stocks marchandises et autres sont évalués au dernier coût d'achat fournisseur, les stocks de livres Aviron sont évalués au coût de fabrication. Leur méthode de dépréciation est de 50% pour le livre paru l'année N-1 et de 100 % pour celui de l'année N-2.

Note n° 10 : Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
Créances de l'actif circulant	184 503	184 503	
Créances clients et comptes rattachés	46 387	46 387	
Autres Créances	650 095	650 095	
TOTAL	880 985	880 985	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

2. BILAN PASSIF

Note n° 11 : Fonds propres

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- valeur du patrimoine intégré				
- fonds statutaires	152			152
- apports				
- legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves				
- réserves indisponibles				
- réserves statutaires ou contractuelles				
- réserves réglementées				
- autres réserves	993 407	92 091		1 085 498

Note n° 12 : Autres fonds propres associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- apports ⁽¹⁾				
- legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- résultats sous contrôle de tiers financeurs				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissements sur biens renouvelables par l'organisme	795 512	147 786		943 298
Subventions d'investissements inscrites au compte de résultat	(544 966)	(149 108)		(694 074)

Note n° 13 : Provisions pour risques et charges

Situations et mouvements Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour charges IDR	37 000		8 081	28 919
Provision pour risques Personnel	189 361	18 845	67 752	140 454
TOTAL	226 361	18 845	75 833	169 373

Note n° 14 : Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui sont acquis par les salariés au titre des indemnités de départ à la retraite, a été calculé de la façon suivante :

Départ à la retraite du salarié à l'âge de 62 ans,

Pondération selon la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite (Table INSEE)

Taux actualisation utilisé pour le calcul de la provision : Taux Bloomberg Zone € AA Long Terme 15 ans.

Calcul effectué à partir du dernier salaire charges sociales comprises.

Ce montant est comptabilisé en provision pour risques et charges et s'élève à 28 919€.

Note n° 15 : Effectif

Effectif moyen	Personnel Salarié
Cadres	2
Agents de maîtrise et techniciens	0
Employés	15
Ouvriers	1
TOTAL	18

N.B : Le montant du C.I.C.E au titre des salaires 2018 est de 27 979€. Il nous a permis de maintenir d'une part, le niveau d'emplois au sein de la fédération et d'autre part d'augmenter nos acquisitions d'immobilisations.

Note n° 16 : Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	301 349	78 604	222 745	
Emprunts et dettes financières divers	335	335		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	429 912	429 912		
Dettes fiscales et sociales	178 421	178 421		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	163 615	163 615		
TOTAL	1 073 632	850 887	222 745	
<i>(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	77 358			

**Note n° 17 : Fonds dédiés – Tableau de suivi
Subventions de fonctionnement affectées**

Situations	Année	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194) A	Utilisation en cours d'exercice (compte 7891) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 689) C	Fonds restant en fin d'exercice (compte 194) D=A-B+C
Ressources					
Programmation Stages et Achat Matériel Handi-aviron	2018			90 000	90 000
Recherche Bateaux Innovants	2017	40 000	40 000	40 000	40 000
Opt.Performance Handisport	2017	40 000	40 000		
Programme Recherche	2017	29 500	29 500		
Correction des inégalités d'accès à la pratique	2015	9 756	9 756		
TOTAL		119 256	119 256	130 000	130 000

Note n° 18 : Fournisseurs et comptes rattachés

Libellé	Montant au début de l'exercice	Montant fin d'exercice
Fournisseurs	392 690	422 966
Fournisseurs factures non parvenues	10 953	6 946
TOTAL	403 643	429 912

Note n° 19 : Dettes fiscales et sociales

Libellé	Montant au début de l'exercice	Montant fin d'exercice
Dettes fiscales et sociales	201 462	178 421

C - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note n° 20 : Ventilation des produits d'exploitation

Ventes marchandises

Produits boutique divers	8 179		
Livres avirons et autres	48 256	Total ventes marchandises	56 435

Production vendue biens

Abonnements revue	17	Total production vendue	
Gilets, moteurs, et labels	114 701	de biens	114 718

Production vendue services

Licences	1 533 520		
Partenariats	780 000	Total production vendue	
Autres prestations	388 068	de services	2 701 588

Subventions d'exploitation

Ministère des Sports.	2 898 918		
CNDS	50 500		
Région ARA/IDF/CNOSF	42 367	Total subventions	2 991 785

Reprises et transferts de charges

Reprises	100 087		
Transferts de charges	108 496	Total reprises et transferts	208 583

Cotisations

Affiliations	88 490	Total cotisations	88 490
--------------	--------	-------------------	--------

Autres Produits

Mécénat	186 000		
Produits divers de gestion	60 914	Total autres produits	246 914

TOTAL 6 408 513

D – AUTRES ENGAGEMENTS

Note n° 21 : INFORMATIONS RELATIVES A LA REMUNERATION DES DIRIGEANTS

- En application de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23/02/2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versé aux 3 plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés est égal à 0 Euro en 2018.

Note n° 22 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Garanties affectées à un engagement : Acquisition des locaux en date du 06/09/2007

TYPE	DEVISE	MONTANT
Privilège prêteur deniers	EUR	1 000 000
Subr/Privilège vendeur immeuble	EUR	1 000 000

Note n° 23 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	KPMG
Honoraires, facturés au titre de la mission de contrôle légal des comptes	23 247
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	0
HONORAIRES TOTAUX	23 247



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Fédération Française d'Aviron

Rapport spécial
du Commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des
comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018
Fédération Française d'Aviron
17, boulevard de la Marne - 94130 Nogent-sur-Marne
Ce rapport contient 2 pages
Référence : BB/AF



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Fédération Française d'Aviron

Siège social : 17, boulevard de la Marne - 94130 Nogent-sur-Marne

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Aux adhérents,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre Fédération, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Paris La Défense, le 15 mars 2019

KPMG S.A.

Bernard Bazillon
Associé



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Notre réf : BB/AF

Fédération Française d'Aviron
Monsieur Jean-Jacques Mulot
Président
17 boulevard de la Marne
94130 Nogent-sur-Marne

Paris La Défense, le 15 mars 2019

Informations annuelles sur les honoraires communiquées en application de l'article L.820-3 du Code de commerce

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de l'article L.820-3 du Code de commerce, nous vous confirmons notre appartenance au réseau KPMG.

KPMG S.A. est une société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à Directoire et Conseil de surveillance, membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative. KPMG International Cooperative est une entité de droit suisse qui ne propose pas de services aux clients.

Nous vous informons également que le montant de nos honoraires au titre de notre mission de certification des comptes de votre association pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élève à 20 500 € hors taxes.

Nous vous rappelons que ces informations sont à mettre à la disposition des membres à votre siège social.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

KPMG S.A.
Bernard Bazillon
Associé